



Fédération des **Infirmières**
Indépendantes de Belgique



Mémorandum en vue des élections fédérales 2024

Présentation de la FIIB – Fédération des infirmier(ère)s indépendant(e)s de
Belgique et des Tabliers Blancs

Mémoire en vue des élections fédérales 2024

Présentation de la FIIB – Fédération des infirmier(ères)s indépendant(e)s de Belgique et des Tabliers Blancs

Créée en 2009, branche libérale de la FNIB (Fédération Nationale des infirmier(ère)s de Belgique) et membre de son conseil d'administration, nous sommes également membre du conseil d'administration de l'UGIB, de la Commission de première instance de l'INAMI, de la commission d'agrément, d'Inficonsor, de la PPLW, de l'UNPLIB. Et à travers elles, pour ne citer qu'eux, nous collaborons activement aux activités de la PPLW, d'Axxon, de l'Absym, de l'APB, du RSW, du SNI, du CSIPME, du CEPLIS et de l'OMPL, c'est pourquoi, nous voulons devenir une association incontournable en matière décisionnelle dans le domaine de la santé.

En synergie avec la FNIB et l'Association des Tabliers Blancs, notre rôle est d'améliorer, représenter et défendre la profession d'infirmier(ère)s indépendant(e)s de première ligne. Dans cette optique, nous organisons des formations afin de garantir la conformité de nos membres avec les normes du portfolio. Celles-ci veillent au maintien de leur niveau de compétence en accord avec les dernières avancées techniques. Bien que le gouvernement soit en affaires courantes, nous pensons que des décisions importantes sur le devenir de la profession d'infirmier(ère) et des soins de santé doivent être entamées le plus rapidement possible. Voilà pourquoi, divers sujets importants doivent être abordés en collaboration avec le terrain.

Le Dialogue est INDISPENSABLE !

Les points abordés ci-dessous nous paraissent indispensables et urgents pour le maintien d'un système de soins de santé optimal.

- **Attractivité et accessibilité à travers la promotion de la profession des soins infirmiers**

Le métier d'infirmier(ère) occupe une place cruciale au cœur du système de santé, jouant un rôle essentiel dans la prestation de soins et le bien-être des patients. Malgré cette importance indéniable, l'attractivité de la profession d'infirmier(ère) est devenue une préoccupation majeure. Face à des défis complexes tels que l'évolution du secteur, la charge de travail, le manque de reconnaissance de notre profession et une diminution des inscriptions aux études d'infirmier(ère)s, il est impératif de réfléchir à des stratégies novatrices pour redynamiser l'intérêt pour cette fonction essentielle. Dans cette optique, explorer des approches axées sur l'amélioration des conditions de travail, la valorisation du rôle infirmier et la création d'un environnement propice à l'épanouissement professionnel devient essentielle pour susciter l'enthousiasme des nouvelles générations.

Pour preuve de ce manque d'attrait flagrant envers notre profession, la chute significative des inscriptions aux études infirmières passant en régions Wallonie – Bruxelles de 3325 en 2014 à 2556 en 2021. C'est pourquoi, plutôt que de multiplier les fonctions, il serait souhaitable d'envisager des stratégies plus à même de rendre la profession infirmière plus attractive.

En conclusion, l'adoption de ces propositions peut contribuer à résoudre les défis actuels dans les soins de première ligne, améliorer la qualité des soins, et revitaliser l'attrait pour la profession infirmière.

- **Reconnaissance des associations professionnelles telles que la nôtre pour une réelle représentation dans les structures liées à la santé**

Il est en effet urgent d'enfin reconnaître et inclure les associations et fédérations dans les structures décisionnelles liées à la santé.

C'est en intégrant activement ces structures dans les processus décisionnels, que nous pourrions renforcer la légitimité des politiques de santé en les alignant sur les réalités du terrain et ce en favorisant une approche plus inclusive, transparente et équitable.

Ceci représente un levier stratégique pour promouvoir une gouvernance participative et une prise de décision informée dans le domaine de la santé. Cela contribuera non seulement à renforcer la confiance du public, mais également à élaborer des politiques plus efficaces et adaptées aux besoins réels des communautés.

- **Établir un cadre adéquat et de qualité pour la formation continue afin d'éviter les dérives commerciales**

Il est impératif de règlementer la formation continue, pour garantir son efficacité et son impact positif, il est essentiel d'établir un cadre adéquat qui prévienne toute dérive commerciale et maintienne la qualité des programmes proposés.

Afin d'atteindre cet objectif, nous proposons la mise en place d'un Cadre de Qualité pour la Formation Continue, visant à encadrer et réguler les activités de formations.

- **Objectifs pédagogiques clairs** : Chaque programme de formation devra définir des objectifs pédagogiques spécifiques et mesurables, garantissant une orientation claire et un bénéfice direct pour les participants.
- **Expertise des formateurs** : La qualité de la formation dépend en grande partie des compétences et de l'expérience des formateurs. Ainsi, des critères stricts d'évaluation et de sélection des formateurs seront établis pour assurer un haut niveau d'expertise.
- **Évaluation continue** : Des mécanismes d'évaluation régulière seront mis en place pour mesurer la qualité des programmes, permettant ainsi des ajustements en temps réel pour améliorer constamment l'efficacité de la formation.
- **Transparence et communication** : Il est impératif de maintenir une communication transparente sur les programmes de formation proposés, y compris les coûts associés, les modalités d'inscription, et les retours d'expérience des participants précédents.

- **Revaloriser le métier à sa juste valeur**

Notre profession, jusqu'à présent corvéable à souhait, doit être d'avantage reconnue et revalorisée à sa juste valeur, non seulement par le monde politique mais également par la population tout entière qui nous considère encore trop souvent comme « les petites sœurs des pauvres ».

Rétrospectivement lors de la pandémie, par le biais des soins de cohortes et des centres de vaccination, nous étions applaudis pour notre engagement sur le terrain mais pas pour nos compétences réelles.

Pour se faire nous demandons :

1. Un équilibrage de notre statut social aux autres professions de la santé.
2. Qu'une refonte de notre nomenclature, avec revalorisation de la liste d'actes, soit clairement définie et protégée en intégrant la médecine préventive, l'éducation et la supervision des soins délégués afin de garantir un suivi optimum de la pathologie des patients.
3. Un ajustement de la prime télématique au coût réel des logiciels.
4. Une défiscalisation des différentes primes.
5. Une meilleure visibilité de nos compétences aux yeux du public via la réalisation d'une campagne médiatique à l'image de celle organisée par la défense nationale.

- **Le développement de l'intelligence artificielle dans les soins de santé**

L'intelligence artificielle (IA) présente des avantages considérables dans les soins de santé, permettant un diagnostic précis grâce à l'analyse de vastes données médicales, une détection précoce des maladies, une assistance à la prise de décision, l'automatisation des tâches répétitives et l'amélioration de la recherche médicale. Cependant, son intégration soulève des préoccupations majeures telles que la confidentialité des données, une dépendance excessive pouvant altérer la confiance envers les professionnels de santé, des biais algorithmiques entraînant des inexactitudes, des coûts élevés et des questions éthiques liées à la responsabilité en cas d'erreurs médicales. Une gestion équilibrée de ces avantages et inconvénients est essentielle pour garantir une utilisation responsable et bénéfique de l'IA dans le domaine médical. C'est pourquoi, nous collaborons avec l'UNPLIB et le SNI sur ce sujet d'avenir. La journée internationale des professions libérales de cette année sera d'ailleurs dédiée à cette thématique lors du colloque de clôture organisé par ceux-ci. Nous y participerons également et serions heureux de partager avec les instances décisionnelles sur ce sujet transversal à toutes les professions de santé.

- **Moins importants mais interpellant**

- Ordre régissant notre profession.
- OLS : poursuivre le travail en multidisciplinarité dans les projets en cours.
- Encouragement au projet fin de vie.
- Violence physique et psychique à l'égard des soignants, quelles solutions ?

Vision en rapport avec l'union européenne

L'U.E. représente un laboratoire de recherche où la défense des intérêts du citoyen doit prévaloir, malheureusement les enjeux liés au bien-être du consommateur sont souvent ignorés et s'inscrivent davantage dans une logique de marché pur. Il est donc important que le monde politique privilégie des soins de santé de qualité axés sur l'aide et la protection plutôt que vers une logique de marché souvent prédominante ces dernières années.

Conclusion

En Belgique, malgré une dégradation de plus en plus sensible, la qualité des soins est encore respectée. Les patients sont pris en charge quel que soient leurs revenus et le système de santé est maintenu par rapport aux autres pays européens mais nous devons rester vigilant. L'uniformisation européenne influence de plus en plus certains mécanismes et pourraient modifier la donne. Le défi majeur des prochaines décennies étant le vieillissement de la population, les soins de santé, en particulier les soins de première ligne doivent avoir un financement correct, prospectif avec une réelle vision à moyen et long terme. Ceci doit donc être vu comme un investissement et non, comme ces dernières années, une variable d'ajustement visant à équilibrer les sous financements structurels de notre pays.

Pour toutes ces raisons, nous demandons au monde politique d'accorder à notre organisation une place prépondérante dans la mise en place d'une politique de santé globale au service du patient.

Delbart Joachim

Président FIIB, Vice-président des Tabliers Blancs et administrateur de la FNIB.

0498/462 883 – joachimdelbart@gmail.com

<https://fiib.be/>

[https://www.les-tabliers-blancs.be/LESTABLIERSBLANCS WEB/FR/](https://www.les-tabliers-blancs.be/LESTABLIERSBLANCS_WEB/FR/)

Siège social de la FIIB : Boulevard Zoé Drion, 1 à 6000 Charleroi (2ème étage)